



Grandes cultures

N° 01

06/02/2020



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / FDGDON 64
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / CDA 33
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :

FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / Terres Inovia
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / CDA 64
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N° X du JJ/MM/AA »*



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Colza

Charançons de la tige du colza : Le vol a débuté de façon très regroupée. Risque fort en fin de semaine.

Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement composé de 43 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2019-2020 sera établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque s'appuie sur **23 observations**.

• Stades phénologiques et état des cultures

A la faveur d'un temps plutôt doux tout au long de l'hiver, on a observé des reprises de croissance précoce cette année encore. Ainsi, les stades s'étalent entre C1 (BBCH30 : reprise de végétation), C2 (BBCH31 : entre nœuds visibles) et D1 (BBCH50 : boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales). Le stade D1 concerne 20% des parcelles du réseau.

Les derniers jours, très doux, sans vent et avec un ciel dégagé, ont été favorables aux vols du premier ravageur au printemps.

Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

• Charançon de la tige du colza

Cette année, le vol du charançon de la tige du colza est intense et regroupé. En effet, les conditions météorologiques lui ont été très favorables cette fin de semaine dernière. En moyenne, on retrouve 13 charançons de la tige du colza dans les cuvettes cette semaine (contre 0,1 individu en moyenne la semaine d'avant).

Attention toutefois, on retrouve également du charançon de la tige du chou, non nuisible pour le colza dans tous les départements où l'on voit du charançon de la tige du colza (**voir encadré ci-dessous pour éviter la confusion entre les deux charançons**).

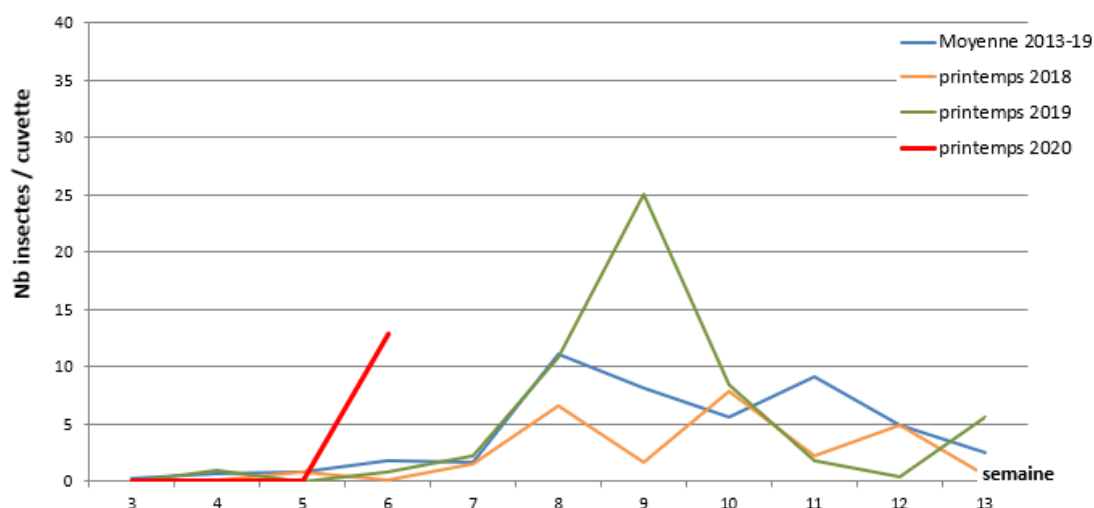
Pour rappel, la cuvette jaune est l'outil indispensable pour le suivi des ravageurs du colza tout au long de la campagne (dès l'automne et jusqu'au printemps).



Dégât engendré par le charançon de la tige du colza (Photo Terres Inovia)

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon de la tige du colza (CT)

Nb moyen de CT / cuvette (avec valeurs nulles)
Suivis BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



Période de risque :

Elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle de tige tendre. Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 à C2) et se poursuit jusqu'au stade E (boutons floraux séparés). Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives.

Seuil indicatif de risque :

Il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, on considère que sa seule présence dans les parcelles constitue un risque. La nuisibilité, forte, est due au dépôt des œufs dans les tiges en croissance provoquant leur déformation voire même leur éclatement sur toute la longueur.

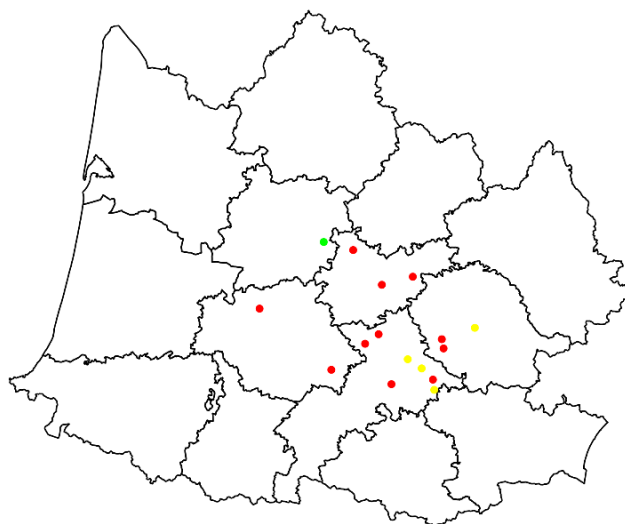
Évaluation du risque :

Risque fort en fin de semaine.

Le vol a débuté de manière intense et précoce. Les charançons de la tige du colza sont présents dans les cuvettes. De nombreuses parcelles ont déjà atteint le stade C2. De ce fait, le risque fort sera atteint cette fin de semaine.

A noter que pour ce ravageur, l'analyse de risque en réseau est à privilégier par rapport à une simple observation en parcelle isolée.

Parcelles observées du 2020-01-28 au 2020-02-04



Piege : Nb de charançons tige du colza : ● [0 - 0] ●]0 - 5] ●]5 - 35]

Le charançon de la tige du chou se distingue par la couleur rousse des extrémités de ses pattes, une pilosité cendrée plus abondante et un pic de vol souvent légèrement plus précoce que le charançon de la tige du colza. Les différences d'aspect ne sont visibles que sur des insectes secs : attention donc à ne pas déterminer trop rapidement les insectes piégés dans les cuvettes.

Charançon de la tige du chou (*Ceutorrhynchus quadridens*)

NON NUISIBLE

Extrémités des pattes rousses

Forte pilosité cendrée



Charançon de la tige du colza (*Ceutorrhynchus napi* Gyll.)

NUISIBLE

Extrémités des pattes noires

Pilosité courte, aspect brun



- **Pucerons cendrés**

La présence de pucerons cendrés est toujours signalée sur le territoire. Cette présence était déjà notée fin novembre dans le BSV.

Évaluation du risque : Il n'existe pas de seuil indicatif de risque pour les pucerons cendrés à la reprise de végétation. Ceux-ci se concentrent par foyers au sein des parcelles, une observation méticuleuse des plantes doit par conséquent être réalisée.

Les conditions météo ne sont, pour l'instant, pas favorables à une activité importante de ce ravageur sur notre territoire. Pour autant, les détecter dès aujourd'hui permettra d'être réactif le moment venu.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".